Kit du Djeun's club

A l'attention des initiateurs

TABLE DES MATIÈRES

Page 3	PROPOSER LE BRIDGE AUX JEUNES : POURQUOI ?
Page 4	INITIATEUR, INITIATRICE : MODE D'EMPLOI
Page 7	FEUILLE DE COTISATION
Page 8	AUTORISATION PARENTALE
Pages 9	COMMENT DÉMARRER
Page 10	CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2024 - 2025

PROPOSER LE BRIDGE AUX JEUNES : POURQUOI ?

La **Fédération Française de Bridge** (FFB) par le biais de l'Université du Bridge (UB) a entrepris depuis de nombreuses années de faire découvrir le bridge aux jeunes au sein des établissements scolaires.
Une convention a été signée avec l'Education Nationale, la dernière date du 15 mars 2022, et est disponible sur le site de la Fédération (documents/convention…) et un agrément EN vient d'être accordé (27 mars 2024).
Les initiateurs sont bénévoles : une participation financière permet de payer la licence des enfants et l'organisation de mini-stages tout au long de l'année ainsi qu'une finale régionale et une nationale. Il est demandé une cotisation de 20 euros (pour les 1ères et 2èmes années). Cette cotisation est prise en charge soit par les parents, soit par les foyers socio-éducatifs ou les coopératives scolaires.

Proposition qui offre de nombreux avantages pédagogiques.

La pratique du bridge développe en effet chez les jeunes les facultés de **concentration**, le goût de la **réflexion**, l'esprit d'**analyse**, le sens de la **stratégie** et de la **prise de décisions**…
Elle leur donne le **goût de la compétition**, l'envie de jouer et de gagner grâce à leurs compétences.
Le bridge est un jeu d'équipe, qui appelle le **respect** des autres, tant du partenaire que des adversaires.

BIENVENUE AU DJEUN'S CLUB !!!

Pour favoriser le développement du bridge jeunesse dans le comité, un Djeun's club, qui réunit tous les jeunes (scolaires, cadets, juniors) et les animateurs, a été créé.

Vos contacts au Djeun's Club

Nicole Simon : Présidente 06 08 32 16 92
Evelyne Fréval : Secrétaire Générale, efbridge78@gmail.com

Laurent Thuillez : Animateur Pédagogique Régional 01 30 54 55 66
E-mail : dircompet@comitevds.com
Site du comité : www.bridgevds.net

INITIATEUR, INITIATRICE : MODE D'EMPLOI

Ce document récapitule quelques conseils pour vous aider à animer les clubs scolaires, et liste les tâches administratives dont vous devrez vous acquitter en début de saison. Il s'adresse à tous les initiateurs, nouveaux et aguerris.

A/ Relation avec l'établissement

Le premier objectif est de privilégier les établissements scolaires existants et de travailler en équipe : il est souhaitable de s'intégrer à une équipe déjà en activité. Si vous avez un projet nouveau, discutez-en dans votre club avec votre Président, l'éventuel Délégué au Développement ; vous pouvez également prendre contact avec Nicole Simon qui vous aidera dans vos démarches.
La relation entre l'initiateur et l'établissement doit être empreinte de **respect mutuel**.
En cas de premier rendez-vous, vous devez présenter **l'intérêt pédagogique** du bridge pour les enfants, et expliquer les modalités de vos interventions. En règle générale, **les chefs d'établissement ou les communes sont ravis** d'augmenter le nombre d'activités offertes aux jeunes.
La nécessité de la cotisation doit être abordée par les initiateurs dès le départ.
Résumons : La licence scolaire fédérale, l'adhésion au Djeun's Club et l'assurance représentent en tout 20€ pour les débutants. La prise en charge de cette somme varie selon les clubs scolaires (familles, Foyers Socio-Éducatifs…).

B : La mise en place de la séance

Il faut décider avec l'établissement **des horaires** qui conviennent. Il est essentiel de ne pas vous laisser imposer trop de contraintes.

Les séances de bridge ont souvent lieu à l'heure du repas (pause méridienne), mais aussi en dehors des horaires scolaires. Par exemple : le soir après la classe, ou le mercredi après-midi (dans un club ou chez un initiateur). Le volontariat des jeunes est essentiel.

C : La gestion du groupe

Le club de bridge est un lieu de **détente**, de **jeu** et d'**initiation**. Les jeunes sont là pour s'amuser et apprécier le bridge. Le vrai défi de l'initiateur est de fédérer un groupe et de le garder d'une année sur l'autre.
Vous aurez relevé votre défi avec brio si vous parvenez à les mener vers la formation de cadet.

D : La pédagogie

Nous sommes dans un programme d'initiation.

Suivez le manuel, (*Les espoirs du bridge programme découverte 1 ou 2 ou 3*)

Utilisez les **jeux fléchés qui mettent les jeunes au cœur de l'action** et jouez au moins **trois donnes** par séance (c'est un minimum).
L'enseignement **théorique** ne doit pas excéder **dix minutes**. Il se fait à la **table** et **JAMAIS au tableau**.
Laissez le **maximum d'initiatives à l'enfant.**
Laissez les jeunes jouer **sans chercher à corriger ou expliquer.** *Il ne faut pas refaire plusieurs fois la même séance ou les mêmes donnes.*
Si un jeune n'a pas acquis un point, ne soyez pas inquiets, favorisez les interactions dans le groupe, et **surtout continuez la progression**.

E : L'engagement de l'initiateur

Être **présent tout au long de l'année** est le premier engagement. Si vous ne pouvez assister à une séance, il faut vous faire remplacer. Il est vivement conseillé de travailler en équipe. N'hésitez pas à recruter des aides dans votre club… peut-être deviendront-ils initiateurs à leur tour.

Emmenez les jeunes aux **compétitions,** aux **mini-stages** et aux **Djeun's club : les sortir de l'établissement scolaire est le meilleur moyen d'en faire de futurs bridgeurs.**

Accompagnez-les, organisez les conduites **en impliquant les parents** dans les transports.

Le Djeun's club assure les initiateurs qui accompagnent des jeunes pour les évènements du club. Pensez à leur demander de venir avec leur n° FFB, nécessaire pour les tournois.

F : <u>Partie administrative de l'initiateur</u>

Il est nécessaire de demander une autorisation parentale (valable pour l'année) pour la participation au club de bridge et pour les activités extra scolaires. Les enfants sont sous la responsabilité de la FFBridge et du Comité pendant ces temps.

- L'autorisation parentale annuelle à envoyer au DJC.
- La feuille de cotisations *, qui récapitule les versements effectués.
- Le règlement (chèques à l'ordre de DJCVDS), correspondant au montant indiqué sur la feuille de cotisations.

Faites-nous parvenir ces documents le plus tôt possible et avant le 15 novembre

La rigueur que vous voudrez bien apporter à cette tâche facilitera grandement notre travail de secrétariat et de trésorerie : **soyez-en vivement remerciés** !
Plus tard dans l'année, si vous avez de nouveaux élèves à inscrire, vous devrez procéder à chaque fois de la même façon.

<u>* Cotisations annuelles :</u>

Gratuit pour le Petit Bridge (écoles primaires)
20€ pour tous les scolaires
25€ pour tous les cadets

Néanmoins, les initiateurs et moniteurs sont invités à signaler au responsable du DJC toute difficulté rencontrée à ce sujet avec un établissement ou une famille.

FEUILLE DE COTISATIONS

NOM DE L'ENSEIGNANT: ……

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :……

NOMBRE D'ÉLÈVES = ……

TOTAL COTISATIONS = …… x 20€.(scolaires)

…… x 25€.(cadets)

……

……

……

……

……

TOTAL VERSEMENT = …… €.

Autorisation parentale scolaire 2024/25

Je soussigné(e) .....

Autorise mon fils, ma fille * : .....

à être licencié au Club Jeunesse du Val de Seine

et à cotiser au Djeun'S Club Oui Non

Nom et prénom du jeune. :.....

, Date de naissance : .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Parent 1 : .....Parent 2 : .....

N° Tél. (parent 1) .....Portable .....

E-mail (parent 1) ..... (en majuscules)

N° Tél. (parent 2) ..... Portable .....

E-mail (parent 2) ..... (en majuscules)

J'autorise que mon enfant soit pris en photo lors des tournois* : Oui Non

J'accepte d'effectuer une conduite : Oui Non

J'accepte que mon enfant soit transporté par un initiateur : Oui Non

Règlement à l'ordre de «**DJCVDS**»:

Gratuit pour le Petit Bridge (écoles primaires)

20€ pour les scolaires 1ère et 2ème années

25€ pour les cadets

Fait à ....., le .....

Signature :

* rayer les mentions inutiles

DJEUN'S CLUB du VAL de SEINE
79, Résidence de Grasse Village - 78810 FEUCHEROLLES
Tél : 01 30 54 55 66 – Fax : 01 30 54 33 13 – Email : dircompet@comitevds.com

Comment démarrer ?

Prenez RDV auprès du chef d'établissement ou du responsable du cycle concerné et prévoyez de venir à deux, par exemple avec le Président du Club ou le Délégué au Développement.

Préparer un petit dossier, par exemple : votre proposition, la convention Education Nationale, un jeu fléché…

Avant le RDV lisez attentivement le kit initiateur proposé sur le site.

Nous insistons, mais, lors de cet entretien, vous devez impérativement préciser que cette activité n'est pas gratuite et demande une cotisation annuelle de 20 euros par enfant.

A l'issue du rendez-vous, quel qu'en soit le résultat, faites un courrier pour remercier de l'accueil et présenter les suites éventuelles.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU DJEUN'S CLUB
2024 - 2025

	Vendredi 11 octobre 2024 **DJC 1** Feucherolles 18h 22h
Mini stage VDS Vacances de février Feucherolles 10h- 17h sera précisé ultérieurement	Vendredi 6 décembre 2024 **DJC 2** Feucherolles 18h 22h
Stage Cadets Biarritz Février 20 AU 23 février 2025	Vendredi 7 février 2025 Annulation **DJC 3** Feucherolles 18h 22h
	Vendredi 14 mars 2025 **DJC 4** Feucherolles 18h 22h
	Vendredi 4 avril 2025 **DJC 5** Feucherolles 18h 22h
	Mercredi 28 mai 2025 **DJC 6** Lieu et horaire à fixer